

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Direction Territoriale Bassin de la Seine

UTI Loire

RÉÉQUILIBRAGE DU LIT DE LA LOIRE ENTRE LES PONTS- DE-CÉ ET NANTES – PHASE 1

MISSION EM2

COMPTE-RENDU D'ATELIER DE CONCERTATION (SERIE 2) ANCENIS

01/07/2015



setec
hydratec

setec
organisation



MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Indice d'évolution	Date de version	Modification / commentaires	Faite par
v1	10/09/2015	Relecture VNF - GIPLE	Anton KITANOV-DOUTRELEAU Agnès Le HEN Benoît CORTIER

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Sommaire

SOMMAIRE	2
FICHE DE SYNTHÈSE	3
OBJET DU DOCUMENT	3
1. ORDRE DU JOUR	4
2. ECHANGE AYANT FAIT SUITE A LA PRESENTATION DU PROJET	7
3. SYNTHÈSE DES THÉMATIQUES PRINCIPALES DES ÉCHANGES DU 1^{ER} ATELIER	11
4. RESTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES	17
4.1 GROUPE DE TRAVAIL ACTIONS ET AMÉNAGEMENTS	17
4.2 GROUPE DE TRAVAIL USAGES ET ACCES	17
4.3 GROUPE DE TRAVAIL RISQUES ET IMPACTS	18
5. COMPTE-RENDU DE L'ÉCHANGE EN PLENIÈRE SUITE AUX RESTITUTIONS DES RAPPORTEURS	20
6. ANNEXE 1 : PRESENTATION PROJETEE EN SEANCE	22
7. ANNEXE 2 : LISTE DE PRESENCE A L'ATELIER	23

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Fiche de synthèse

Projet	Projets N°2 et 4, secteur géographique Anetz - Oudon
Date	01/07/2015
Lieu	Ancenis
Organisateurs/intervenants	<p><u>VNF</u> :</p> <p>Nicolas Pichon, Chef de l'UTI Loire Jean-Pierre Coulon, Chargé d'opération</p> <p><u>GIP Loire Estuaire</u> :</p> <p>Pierre Bona</p> <p><u>Assistant au maître d'ouvrage (AMO)</u> :</p> <p><i>Volet techniques et environnementaux</i> :</p> <p>Benoît Cortier, directeur de mission (Hydratec) Agnès Le Hen, experte environnement (Aquascop)</p> <p><i>Volet concertation</i> :</p> <p>Anton Kitanov-Doutreleau, animation de la concertation (Setec Organisation)</p>
Nombre de participants	21 (cf liste de présence en Annexe 2 - §7)
Présentation diffusée en atelier	Cf Annexe 1 - §6

Objet du document

Le présent document constitue le compte-rendu de l'atelier du 01/07/2015 à Ancenis concernant les opérations n°2 – reconfiguration des épis en aval d'Ancenis – et n° 4 – rechargement du bras principal en aval d'Ancenis – dans le cadre du programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes. Il s'inscrit dans la suite de l'atelier précédent ayant eu lieu le 27/05/2015.

1. *Ordre du jour*

Anton KITANOV-DOUTRELEAU, Setec Organisation, présente l'ordre du jour de la séance – qui fait suite à un précédent atelier ayant eu lieu le 27/05/2015 – et les « règles du jeu » de l'atelier.

Il est proposé une séance en trois temps :

- Un délai d'un mois s'étant écoulé depuis la séance précédente et de nouveaux participants ayant rejoint la démarche depuis l'atelier précédent, un 1^{er} temps (en plénière) est consacré à une présentation synthétique (cf §6) :
 - de l'opération ;
 - de la démarche de concertation et des ateliers menés dans l'optique de l'élaboration des programmes détaillés ;
 - des interlocuteurs ;
 - de l'objectif de ce 2^e atelier et de l'ordre du jour.
- Le 2^e temps de l'atelier est composé :
 - d'une présentation (en plénière) de la synthèse des échanges ayant eu lieu lors de l'atelier précédent et d'une proposition de regroupement des sujets en trois thématiques principales (cf §6) : (i) actions et aménagements, (ii) usages et accès, (iii) risques et impacts – l'objectif étant de structurer la suite des échanges et de pouvoir former des groupes de travail traitant chacun de façon privilégiée, une des trois grandes thématiques dégagées ;
 - d'un temps en groupes de travail plus réduits, dont l'objectif est d'approfondir de façon privilégiée chacune des thématiques et les sujets associés, d'en identifier de nouveaux, et plus généralement de favoriser l'échange libre entre les participants afin de croiser les compréhensions, perceptions, questionnements et propositions respectives des participants concernant le projet.

Ce travail est effectué sur la base d'un document de synthèse du 1^{er} atelier fourni à chaque groupe de travail (cf §3), et nécessite la désignation par chaque groupe de travail d'un rapporteur en vue de la restitution ultérieure à l'assemblée des travaux du groupe.
- Le 3^e temps de l'atelier est consacré à la restitution plénière, par chaque rapporteur, des réflexions et échanges ayant eu lieu au sein de son groupe. Ce temps est ensuite l'occasion d'un échange libre pendant lequel les participants peuvent réagir aux différentes restitutions et également proposer de nouveaux sujets.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Le déroulé de la séance est donné dans le **Tableau 1**. Il est à noter que le minutage correspond au déroulement *réel* de la séance et diffère du déroulement *prévisionnel* indiqué dans la présentation projetée en séance (cf §6). En effet, lors de l'atelier, les échanges et discussions en groupes de travail se sont révélés riches et fournis et il a été décidé de prolonger le temps accordé à cette phase de travail pour en tirer le plein bénéfice.

Minutage (2h30)	Séquences de la 2 ^e série d'ateliers	Prise de parole
1^{er} temps		
5min	Accueil, contexte de l'atelier, présentation des interlocuteurs et de l'ordre du jour	VNF/Setec
5min	Présentation globale de l'opération	VNF
5min	Présentation du projet	Setec
2^e temps		
15min	Restitution et synthèse des échanges du 1 ^{er} atelier, proposition de regroupement des sujets en grandes thématiques	Setec
45min	Approfondissement des thématiques et groupes de travail	Participants
10min	<i>Pause</i>	
3^e temps		
1h	Restitution des échanges des groupes de travail et partage des analyses, propositions et questionnements	Participants
5min	Conclusion : - Présentation de la suite du calendrier - Remerciements	VNF/Setec

Tableau 1 – Déroulé de l'atelier



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

*

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

2. Echange ayant fait suite à la présentation du projet

Un échange a fait suite à la présentation du projet par Benoît CORTIER, AMO :

Guillaume ROCHER, Communauté de communes du pays d'Ancenis (COMPA), demande quelle sera la cote d'arase au niveau de la chevrette du bras de l'île Neuve-Macrière, et si un chenal d'étiage est prévu.

Benoît CORTIER, AMO, indique que :

- le programme vise notamment à remonter les lignes d'eau d'étiage et qu'il ne s'agit pas de pénaliser la navigation.
- la connectivité se fera naturellement par l'aval entre le pont de Oudon et l'île Neuve-Macrière ; la connectivité amont pourra se faire par l'intermédiaire d'un petit ouvrage, par exemple un dalot, pour les petits débits.

Yann NICOLAS, Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques du Maine-et-Loire, estime qu'il sera compliqué de recharger tout le bras.

Johnny GONCALVES, VNF Exploitation, demande si un budget sera prévu Pour l'entretien d'ouvrage type dalot concernant le risque d'ensablement.

Adeline LERAY, Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire (CEN), exprime sa satisfaction quant au fait que le programme présenté en introduction mentionne un but environnemental mais estime cependant que la présentation du projet développée ultérieurement était principalement orientée vers la navigation.

Nicolas PICHON, VNF, indique que la navigation correspond à un des usages cités mais que les usages ne sont pas limités à celui-ci. Cet usage est cité car il est important de s'assurer que la répartition entre les bras ne bascule pas et également que les usages de l'île puissent être maintenus.

Yves MENANTEAU, Comité pour la Loire de Demain (CLD), indique que la chevrette est plus récente que les épis (faite en 1982 et buses déjà bouchées l'année suivante), et estime qu'elle devrait disparaître. Pour le calage, il serait bien de descendre en dessous de $225\text{m}^3/\text{s}$ (Le grand bras de la Meilleraie fonctionne bien à $200\text{m}^3/\text{s}$).

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Benoit CORTIER, AMO, indique que le calage de la chevette devrait correspondre à un débit proche de 225m³/s.

Christophe DOUGÉ, Conseiller Régional, estime qu'il est nécessaire de compléter la réflexion sur les autres usages. La chevette abaissée – même avec un petit ouvrage de type dalot – pourra-t-elle servir de gué ou le passage sur l'île devra-t-il être pensé ailleurs ?

Nicolas PICHON, VNF,

- indique que le sujet sera à bien réfléchir en phase d'études, que sa préférence irait à l'utilisation de cette chevette plutôt que la création d'un gué plus loin, mais rappelle qu'en tout état de cause, la structure et ses fondations devront être suffisamment sûres pour permettre le passage d'engins en toute sécurité ;
- indique, en réponse au CLD, que les épis sont une des causes du piégeage du sable ;
- estime qu'en effet l'entretien ultérieur est à bien prendre en compte dans la réflexion.

Guillaume ROCHER, Communauté de communes du pays d'Ancenis (COMPA), indique qu'un projet est actuellement en réflexion à la COMPA mais qu'il serait nécessaire de connaître l'impact des remontées des lignes d'eau dans le cadre du projet porté par VNF car si la remontée est suffisante, le projet porté par la COMPA pourrait se révéler finalement non nécessaire.

Benoit CORTIER, AMO, indique que la remontée des lignes d'eau ne constitue pas l'objectif unique mais qu'il s'agit bien globalement d'aider la Loire à libérer les matériaux là où c'est possible pour les déposer sur les secteurs fortement incisés. Il est ainsi envisagé une remontée de 30 à 40 cm dans le secteur d'Ancenis, et d'environ 1 m dans le secteur de Bellevue.

Yves MENANTEAU, Comité pour la Loire de Demain (CLD), estime que la discussion porte essentiellement sur le court-terme mais se demande si la réflexion reste valable à plus long terme notamment avec la remontée du niveau de la mer.

Pierre BONA, GIP Loire Estuaire, précise que le programme d'aménagement a été testé sur le long terme (40 ans) en tenant compte de différentes hypothèses sur les effets du changement climatique sur l'hydrologie de la Loire et l'évolution des niveaux marins.

Alexandre MOREAU, Communauté de communes du canton de Champtoceaux, indique qu'une boire est déconnectée juste en aval et demande pourquoi elle n'est pas traitée.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Nicolas PICHON, VNF, indique que le stock sédimentaire mobilisable est important et que la stratégie consiste à effectuer d'abord l'aménagement de Bellevue pour permettre le maintien du sable.

Martine CHARLES, Commune d'Ancenis, demande quelle sera l'intervention sur le bras de l'île Delage et estime qu'il est important que les acteurs en soient bien informés en particulier dans un contexte de transferts de compétences entre la communauté de communes et la commune.

Nicolas PICHON, VNF, indique que l'épi sera abaissé ou supprimé pour améliorer la connectivité.

Martine CHARLES, Commune d'Ancenis, demande s'il y aura une intervention sur le gué d'accès à l'île.

Adeline LERAY, Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire (CEN), indique que l'objectif de mise en œuvre d'actions et de travaux sur les connexions prévus dans le Contrat pour la Loire est à compléter par des actions sur les épis en amont.

Christophe DOUGÉ, Conseiller Régional, propose que soit effectuée une cartographie des actions avec un jeu de couleurs en fonction de l'année de réalisation afin de faciliter la compréhension d'ensemble et la présentation par les élus à leurs administrés.

Martine CHARLES, Commune d'Ancenis, partage cette proposition concernant la visualisation de la temporalité des actions et propose de la compléter avec une identification des maîtres d'ouvrage/acteurs pilotes.

Pierre BONA, GIP Loire Estuaire, indique en ce sens qu'actuellement le GIP Loire Estuaire et le CEN travaillent conjointement à faire émerger une stratégie de communication.

Christophe DOUGÉ, Conseiller Régional, considère qu'une telle cartographie doit être partagée avec tous pour éviter l'écueil consistant à rediriger indéfiniment les riverains d'un maître d'ouvrage à l'autre.

Hugues AUGEREAU, Comité pour la Loire de Demain (CLD), estime qu'il serait intéressant de recréer un seuil autrefois existant au droit de l'île Perdue.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Yves MENANTEAU, Comité pour la Loire de Demain (CLD), complète en indiquant que le duis historique disposé obliquement dans le sens du courant fut partiellement déposé en 1949 lors de l'étiage du siècle puis complètement déposé une vingtaine d'années plus tard et qu'une descente de la ligne d'eau de 2 m environ fut alors observée en quelques années avec une baisse forte à Oudon mais un impact bien plus faible à Bellevue. Il estime que la repose de ce seuil permettrait une réalimentation naturelle de la rive gauche moyennant un bon phasage avec l'aménagement de Bellevue.

Pierre BONA, GIP Loire Estuaire, demande si des cartes matérialisant ce duis existent.

Yves MENANTEAU, Comité pour la Loire de Demain (CLD), indique que des cartes anciennes existent effectivement.

Nicolas PICHON, VNF, propose de localiser plus précisément le duit en séance en projetant une carte Google Earth.

Hugues AUGEREAU, Comité pour la Loire de Demain (CLD), indique que le lit est très court côté rive gauche et que la végétation est très fortement développée (avec notamment la présence d'arbres).

Nicolas PICHON, VNF, indique que des actions sont prévues en deuxième phase du programme d'actions consistant notamment en du remodelage de champs de sable et d'épis.

*

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

3. Synthèse des thématiques principales des échanges du 1^{er} atelier

La synthèse ci-dessous présente une proposition de regroupement, par grandes thématiques, des sujets abordés lors de l'atelier précédent.

Cette synthèse est présentée sous le format suivant :

THEMATIQUE

Sujet n°1. Question ou point porté à l'attention du maître d'ouvrage par les participants à l'atelier.

→ Élément de réponse fourni à ce stade par le maître d'ouvrage

Sujet n°2. Question ou point porté à l'attention du maître d'ouvrage.

→ Élément de réponse fourni à ce stade par le maître d'ouvrage

*

La synthèse proposée est la suivante :

ACTIONS ET AMENAGEMENTS

Dynamique opérationnelle.

La dynamique de l'opération est-elle réellement enclenchée ?

→ Le démarrage du Contrat pour la Loire est prévu vers octobre (en attente de signature). Il correspond à une stratégie sur 15 ans et une programmation sur les 7 années à venir. Le Contrat pour la Loire est prévu en deux phases sur une durée de 6 ans :

- une 1^{re} phase de 3 ans pour des actions identifiées ;
- puis une 2^e phase de 3 ans pour des actions non

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

identifiées à ce stade ou non couvertes par la 1^{re} phase du contrat, et qu'il reste donc à faire émerger ; il faut commencer dès la 1^{re} phase à faire émerger les actions à intégrer lors de la 2^e phase. Les questions principales à se poser pour ces actions à faire émerger sont notamment : Qui en assurera la MOA ? Quelle est la nature technique du projet ? Quel en est le chiffrage ? etc.

Dans une optique proactive, VNF a été autorisé à anticiper le lancement de la dynamique opérationnelle, notamment en désignant l'AMO et en lançant les ateliers pour permettre l'élaboration des programmes détaillés des 4 projets. La démarche est donc bien enclenchée et le choix de décomposer en tranches de 3 ans est fait pour permettre d'être réactif.

Connexions. L'opération ne comporte pas d'intervention sur le secteur Oudon-Le Cellier qui présente pourtant un manque d'entretien des bras secondaires ; quel budget est-il prévu pour réaliser ces opérations ?

→ Sur les 63M€ du budget prévu, un pourcentage est bien prévu pour l'entretien ; il reste à déterminer plus précisément en fonction des besoins et ressources de l'opération.

USAGES ET ACCES

Accès à l'île Neuve-Macrière et activités agricoles.

Quel sera l'impact sur les accès à l'île en cas d'ouverture de la chevette pour les propriétaires exploitant les terres en pâturages entre mi-mars et novembre-décembre et accédant actuellement à l'île avec des tracteurs ?

→ Le projet devra tenir compte des besoins réels en termes de passage des engins agricoles et des bestiaux ; ces besoins ainsi que les conditions actuelles d'accès par les engins devraient faire l'objet d'un échange spécifique entre les propriétaires exploitants concernés et VNF. Différentes solutions peuvent être proposées à ce stade (gué, bac, ...).

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Devenir des îles. Le devenir des îles est à préciser, notamment au regard des activités qu'elles accueillent ou pourraient accueillir à l'avenir, et de leur esthétique appréciée.

Connexions. Les études devraient prendre en compte les fluctuations des courants et les conditions d'écoulement pour éviter les envasements et ensablements liés au manque d'eau et continuer de permettre l'accès aux bateaux (exemple de Port-Hamelin où la boire est envasée en période d'étiage) de façon naturelle (souhait de ne pas avoir de ponton).

→ Le Contrat pour la Loire (cf le § « dynamique opérationnelle » ci-dessous) vise bien une cohérence des actions sur le lit mineur et ses annexes. Pour la 1^{re} phase, le programme a identifié 21 projets sur les 3 prochaines années. Le travail avec les collectivités et maîtres d'ouvrage potentiels doit être engagé sur ces 3 années pour faire émerger les actions à programmer dans la 2^e phase, notamment sur ce secteur Ancenis-Oudon, par exemple sur des sites éventuellement plus isolés, en complémentarité avec l'aménagement du lit mineur. En outre, les remodelages d'épis effectués dans le passé ont pris en compte les boires et les annexes de façon minutieuse en tenant compte des spécificités morphologiques locales pour permettre de reconstituer les connexions avec les annexes hydrauliques.

Niveaux d'eau. Comment le niveau de la Loire va-t-il évoluer ? (par exemple, la rivière du Hâvre est déjà déconnectée) et quelle est la cote prévue à terme de la ligne d'eau d'étiage ?

→ L'impact le plus fort est prévu en amont de Bellevue avec une remontée de la ligne d'eau à l'étiage et en basse mer de 1 m environ. Cependant les actions ne doivent pas être appréhendées sous le seul angle de la remontée de la ligne d'eau d'étiage qui sera globalement modérée (et plus ou moins forte en fonction des secteurs). Le programme d'actions vise à recréer les conditions d'une restauration active de la Loire (à l'inverse d'une restauration passive basée sur des seuils fixes) consistant à redonner au fleuve la capacité de mobiliser les alluvions présentes et de réengraver progressivement le lit. Le programme vise également à enrayer la poursuite du phénomène d'incision.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

RISQUES ET IMPACTS

Connexions. L'impact sur la répartition entre les bras a-t-elle ou sera-t-elle modélisée ? La connexion persistera-t-elle à l'étiage ? Il serait intéressant d'avoir un débit minimum dans le bras secondaire à l'étiage vis-à-vis de l'écologie. Prendre en compte le retour d'expérience (REX) du bras de Varades.

→ L'objectif est de permettre une répartition plus équilibrée des débits entre des deux bras tout en maintenant un écoulement privilégié à l'étiage dans le bras principal pour ne pas pénaliser la navigation. En période d'étiage, il pourrait être envisagé de faire transiter un petit débit, via un passage busé sous la chevette, pour maintenir un écoulement d'eau depuis l'amont. Dans tous les cas, le bras sera hydrauliquement connecté par l'aval. Pour des débits supérieurs au débit d'étiage, l'arasement de la chevette amont permettra de remettre en eau le bras secondaire et de favoriser la remobilisation des sédiments piégés derrière les ouvrages.

Espaces soumis à l'érosion. La probabilité que dans 5 à 10 ans l'île de Neuve-Macrière soit coupée en deux du fait de l'érosion est inquiétante (25 à 30 m de terrain se sont récemment détachés de la parcelle d'un exploitant). Le projet ne va-t-il pas accentuer le phénomène d'érosion ? et les forts remous engendrés par le passage du MS Loire Princesse n'y contribuent-ils pas également ? Qu'est-il prévu pour lutter contre

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

l'érosion des berges ? Les matériaux récupérés sur les autres projets de l'opération ne seraient-ils pas plus utilement mis à profit pour lutter contre cette érosion ?

→ Le projet vise à restaurer le fonctionnement morphodynamique du fleuve avec pour conséquence des dépôts et des érosions résultant de la réactivation du transport solide. Il s'agit d'un processus naturel et l'île actuelle était d'ailleurs constituée de plusieurs îlots dans un passé relativement récent. L'objectif de restauration active de la Loire est à associer plus globalement à une stratégie de gestion foncière des espaces soumis à l'érosion. Une visite de site avec les exploitants serait utile pour estimer l'état et la tendance à l'érosion actuels.

Enrochements existants. Les enrochements existants sont végétalisés et peuvent représenter un intérêt environnemental ; il est suggéré de ne pas les retirer.

Interfaces. La Fédération départementale de pêche (44) a inscrit une action sur le bras du Bernardeau et Chalais ; l'interaction/impact du remodelage des épis sur cette action devrait être prise en compte. Un ponton situé au niveau du camping est également à prendre en compte.

→ La localisation de la limite aval du remodelage des épis est d'ores et déjà fixée au pont d'Oudon (les épis existants fixent une grande quantité de sédiments qu'il conviendra de ne libérer qu'après la réalisation de l'aménagement de Bellevue). La localisation de la limite amont sera pour partie déterminée par les contraintes de budget et de temps (elle pourrait se situer à Anetz).

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Géologie. Le contexte géologique du secteur entre Oudon et Macrière doit bien être pris en compte ; les erreurs précédentes à Bellevue (conséquences du nouveau tracé du chenal sur l'érosion des fonds) et au Fresne-sur-Loire (géologie négligée) suggèrent de ne pas négliger cet aspect.

→ Il est effectivement prévu de lancer des études géologiques et investigations géotechniques préalables pour avoir une définition détaillée de la lithologie et connaître les caractéristiques mécaniques des différentes couches de matériaux. En outre, ces aspects avaient été pris en compte dans l'étude conduite par le GIP Loire Estuaire, notamment en inventoriant les principaux points durs non érodables qui ont été intégrés dans le modèle hydrosédimentaire. Il convient de conduire au stade du projet des études plus fines.

*

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

4. Restitution des groupes de travail thématiques

4.1 Groupe de travail ACTIONS ET AMÉNAGEMENTS

Rapporteur : **Christophe DOUGÉ, Conseiller Régional.**

- Concernant la dynamique opérationnelle :
 - il est important de ne pas résumer le programme à une logique de projet ou de travaux mais bien de l'inscrire dans une dynamique d'aménagement du territoire ; c'est particulièrement important dans les discussions avec les élus ;
 - le financement sera voté cette semaine ; la partie institutionnelle est moins visible mais relève d'un travail de fond ; la partie travaux ne constitue « que la partie émergée de l'iceberg ».
 - Le film *Pour une Loire vivante. Des bras, des boires... des annexes* sera présenté et projeté le 29/09 ; le maître d'ouvrage VNF y est invité ; ce film constitue un bon outil de mise en débat du programme.
- Cohérence entre actions sur le lit mineur et les annexes : pour la bonne compréhension de chacun, il est nécessaire de définir et présenter cette cohérence par secteur géographique (le « qui fait quoi et quand » ?).
- Les communes ressentent le besoin de communiquer sur les actions locales programmées auprès de leurs concitoyens et souhaiteraient pouvoir disposer d'un document de communication adapté. Dans la communication à développer, il est important de bien expliquer le « pourquoi » du programme.
- Il faudra veiller à la bonne intégration paysagère des interventions.

*

4.2 Groupe de travail USAGES ET ACCES

Rapporteur : **Johnny GONCALVES, VNF Exploitation**

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

- Concernant l'usage des îles, il est nécessaire de rencontrer les propriétaires pour connaître et échanger sur leurs souhaits et/ou perspectives d'évolution de leurs usages.
- Concernant l'accès à l'île Neuve-Macrière, l'accès doit en effet être maintenu mais la solution de pont-cadre ne semble pas adaptée en termes d'entretien ; une proposition pourrait être d'utiliser des cales situées un peu plus en aval en partant d'un quai existant dans le bras.
- Connexions : il semble urgent de connaître la répartition des écoulements ainsi que les cotes de connexion. On peut estimer que les travaux vont favoriser le désenvasement des bras secondaires.
- Pourquoi combler toutes les fosses lors des travaux de seuils sur Oudon/Ancenis ?

*

4.3 Groupe de travail RISQUES ET IMPACTS

Rapporteur : **Guillaume ROCHER, Communauté de communes du pays d'Ancenis**

- La question se pose des enjeux et des risques liés à la perte de biodiversité en cas de comblement des fosses, sur le linéaire de lit qui doit fait l'objet d'un rechargement en sable..
- La coordination dans le temps entre les maîtres d'ouvrages est nécessaire pour éviter qu'un ouvrage bloquant en amont freine l'efficacité de travaux effectués plus en aval.
- Concernant les travaux sur les protections de berges en enrochements existants, il faudrait distinguer :
 - les protections actuellement stabilisées par la végétation qu'il ne faudrait pas toucher ;
 - les autres protections qui peuvent être déposées.

*



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

5. Compte-rendu de l'échange en plénière suite aux restitutions des rapporteurs

Yann NICOLAS, Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques du Maine-et-Loire, estime que pour des motifs de préservation de la biodiversité, il ne faudrait pas combler les fosses (si les fosses participaient à la fixation des sédiments, elles seraient déjà comblées), mais plutôt disposer les matériaux récupérés sur des points hauts anciens.

Yves MENANTEAU, Comité pour la Loire de Demain (CLD), estime

- que le comblement des fosses n'engendrerait pas a priori d'impact sur la remontée de la ligne d'eau ;
- qu'il est bon de ménager des points hauts et des points bas (via le tapis d'enrochements) pour éviter la progression de l'érosion régressive.

Benoît CORTIER, AMO, indique que le rechargement du bras principal est prévu avec les matériaux concassés issus du broyage des enrochements des épis qui seront démantelés. Sur cet horizon non érodable sera mise en place une couche d'alluvions de Loire pouvant être remobilisées lors des crues. Le comblement des fosses n'est donc pas une obligation surtout s'il entraîne une destruction des habitats piscicoles, et si elles n'entraînent pas une interruption du transit solide vers l'aval.

Jacques BIRGAND, Comité pour la Loire de Demain (CLD)

- estime que ces points ne doivent pas constituer des entraves à la circulation mais bien laisser un passage à la navigation (proposition de retenues locales et non des barrières) ;
- demande s'il existe des documents concernant les vecteurs-vitesse et courants et les phénomènes de sédimentation.

Benoît CORTIER, AMO, indique que les vitesses de déplacement des sédiments peuvent être connues à partir du modèle hydro-sédimentaire mis en œuvre pour définir la stratégie du programme d'actions.

Nicolas PICHON, VNF, conclut l'atelier :

- en donnant les éléments de calendrier à venir (cf §6 – Annexe 1 Présentation projetée en séance)
- en remerciant les participants et en leur indiquant qu'une restitution des deux ateliers le sera communiquée (compte-rendu, synthèse et supports de présentation utilisés en

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

séance) ; les participants sont invités à faire part de leurs réactions, remarques ou propositions de correction (en cas d'erreur de transcription de leur intervention dans le compte-rendu) via une adresse mail qui leur sera communiquée avec les documents de restitution.



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

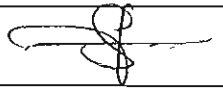
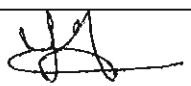
6. Annexe 1 : Présentation projetée en séance

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

7. Annexe 2 : Liste de présence à l'atelier

Organisme	Titre	Nom	Adresse postale 1	Adresse postale 2	Num tél	Adresse Mail	Émargement
ADAPAEF 44	Président	CHAUSSEON Gilles					
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Monsieur	MOUREN Jacques	1, rue Eugène Varlin CS40521	44105 Nantes cedex 4			
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Monsieur	LE QUILLEC Régis	1, rue Eugène Varlin CS40521	44105 Nantes cedex 4			<i>Le Quillec</i>
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Messieurs	RIVOAL Jean-Louis	1, rue Eugène Varlin CS40521	44105 Nantes cedex 4			
Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels Maritimes et Fluviaux en Eau Douce de Loire Atlantique	Monsieur	MACE Didier GUERET Arnaud					Présent <i>[Signature]</i>
Association de la Gaulle Nantaise							
Association Loire et Marine			Place du Vallon	49570 MONTJEAN SUR LOIRE			
Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures	Monsieur le délégué régional ANPEI	LEBERT Alain			06		
CEN des Pays de la Loire (animateur du site N2000 et animation du contrat pour la Loire et ses annexes)		BOITARD Franck LERAY Adeline	2 rue de la Loire	44200 NANTES	02		<i>[Signature]</i>
Comité pour la Loire de demain	Monsieur	DURAND Emile					
Comité pour la Loire de demain	Monsieur	AUGEREAU Hugues	<i>23 la Martonneville</i>	<i>49270 CHAMPTOCEAUX</i>	06		Com <i>[Signature]</i>
Comité pour la Loire de demain	Monsieur	BIRGAND Jacques			06		<i>[Signature]</i>
Comité pour la Loire de demain	Monsieur	GLOTIN Jean-Baptiste			02		
Comité pour la Loire de demain	Monsieur	MENANTEAU Yves					<i>[Signature]</i>
Communauté de Communes du Canton de Champtoceaux		<i>JUNEL J. Charles</i>	13 rue Marguerite de Clisson	49270 Champtoceaux	02		<i>[Signature]</i>
Commune de Ancenis	Madame ou Monsieur le Maire	CHARLES Martine	Place du Maréchal Foch	44150 Ancenis			Présente <i>[Signature]</i>
Commune de Anetz	Madame ou Monsieur le Maire		156 Rue de L Hôtel de ville	44150 Anetz			
Commune de Bouzillé	Madame ou Monsieur le Maire						Abs
Commune de Champtoceaux	Madame ou Monsieur le Maire		Rue Hippolyte Maindron	49270 CHAMPTOCEAUX			
Commune de Drain	Madame ou Monsieur le Maire		4 rue Jean Francois Chenouard	49530 Drain			
Commune de Le Marillais	Monsieur le Maire						
Commune de Liré	Madame ou Monsieur le Maire		3 Place du Grand Logis	49530 Liré			
Commune de Oudon	Madame ou Monsieur le Maire	MAINGUET Jean-Pierre	150, rue d'Anjou	44521 Oudon	06		<i>[Signature]</i>
Commune de Saint Géréon	Madame ou Monsieur le Maire	<i>Mme Le Sta Marignan</i>	11 Rue de la Chevasnerie	44150 Saint-Géréon	02		<i>[Signature]</i>

Organisme	Titre	Nom	Adresse postale 1	Adresse postale 2	Num tél	Adresse Mail	Émargement
COMPA	M. Le Président		Centre Administratif Les Ursulines	44150 Ancenis			
Conseil départemental de la Loire Atlantique	Madame ou Monsieur le conseil départementale du	YOU Nadine	Département de Loire-Atlantique, 3 quai ceineray CS 94109	44041 Nantes Cedex 1			<i>[Signature]</i>
Conseil départemental du Maine et Loire	Madame ou Monsieur le conseil départementale du	BRAY Alise	Hôtel du Département Place Michel Debré CS 94104	49941 ANGERS CEDEX 09			<i>[Signature]</i>
Conseil Régional des Pays de la Loire	Monsieur	DOUGE Christophe	1 Rue de la Loire	44966 NANTES CEDEX 9			<i>[Signature]</i>
Conseil Régional des Pays de la Loire	Monsieur le Président	AUXIETTE Jacques	1 Rue de la Loire	44966 NANTES CEDEX 9			
Conseil Régional des PdL – Service Environnement	Madame et Monsieur	URVOY Channig COIC Bruno	1 Rue de la Loire	44966 NANTES CEDEX 9			
DDT du Maine et Loire	Monsieur le Directeur Départemental –	THIERRY Dominique	15 bis, rue Dupetit-Thouars 49047 Angers Cedex 1	49047 Angers Cedex 1			
DDTM de la Loire Atlantique - SEE	Monsieur le Directeur Départemental		10 bd Gaston Serpette	Nantes			
Département de la Loire Atlantique – Direction économie environnement	Monsieur	BUCCO Jean-François	Département de Loire-Atlantique, 3 quai ceineray CS 94109	44041 Nantes Cedex 1			
Département du Maine et Loire – Service Environnement (ENS)	Monsieur	LUTZLER Jean-Michel	Hôtel du Département Place Michel Debré CS 94104	49941 ANGERS CEDEX 09			
DREAL des Pays de la Loire	Mme La Directrice		5 Rue Française Giroud	44200 NANTES			
École centrale de Nantes – Laboratoire de recherche en Hydrodynamique, Énergétique et Environnement Atmosphérique	Monsieur	HASCOËT Jean-Yves	École Centrale de Nantes - 1 rue de la Noë BP 92101	44321 Nantes Cedex 3			
Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Loire Atlantique	Monsieur	MOUREN Vincent					
Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Loire Atlantique <i>Maine et Loire</i>	Monsieur	NICOLAS Yann					<i>[Signature]</i>
France Nature Environnement Pays de la Loire			76 ter rue Lionnaise	49100 Angers			
GIP Loire Estuaire	Evaluation du contrat L&A	MUSARD Denis	22 rue de la Tour d'Auvergne	44200 Nantes			
GIP Loire Estuaire	Evaluation du contrat L&A	BONA Pierre					
GIP Loire Estuaire	Evaluation du contrat L&A	CERISIER Sylvain					
LPO de la Loire Atlantique	Monsieur		1 rue André Gide	44300 Nantes			
ONEMA	Délégation Loire Atlantique	SACIER Bruno	1, rue Eugène Varlin 44100 Nantes	44100 Nantes			
Propriétaires et exploitant de l'île Neuve Macrière	Monsieur	ELINE Michel					
Propriétaires et exploitant de l'île Neuve Macrière	Monsieur	CHERET Brice	La Vieillère	44521 Oudon			
Propriétaires et exploitant de l'île Neuve Macrière	Monsieur	CORABOEUF Anthony	la Macrière	44521 Oudon			
Propriétaires et exploitant de l'île Neuve Macrière	Monsieur	HUTEAU	19 La Patache	49270 Champptoceaux			

Organisme	Titre	Nom	Adresse postale 1	Adresse postale 2	Num tél	Adresse Mail	Émargement
Sauvegarde de la Loire Angevine	Monsieur	ZEIMERT Jacques	Association SOS Loire-Vivante – ERN France 14 rue Lionnaise	49100 ANGERS			
Sauvegarde de la Loire Angevine	Monsieur	LIETOUT Michel	Association SOS Loire-Vivante – ERN France 14 rue Lionnaise	49100 ANGERS			
SGAR des Pays de la Loire	Monsieur	AUGE Bertrand	6 quai Ceineray BP 33515- 44035 Nantes Cedex 1				
SOS Loire Vivante	Madame	LEMOINE-MAULNY Estelle					
Sous préfecture d'Ancenis	Madame la Sous préfet par interim		Allée de la Providence BP 40209 - 44150 ANCENIS				
Université d'Angers Laboratoire d'Etudes Environnementales des Systèmes Anthropisés	Directeur LEESA et Responsable EQUAM	BALLOUCHE Aziz	Université d'Angers UFR Sciences 2 Bd Lavoisier	49045 Angers cedex 01			
Université d'Angers Laboratoire d'Etudes Environnementales des Systèmes Anthropisés	Professeur des universités UMR 6554 LETG	FLEURANT Cyril	Université d'Angers UFR Sciences 2 Bd Lavoisier	49045 Angers cedex 01			
Université de Nantes Institut de Géographie et d'Aménagement - IGARUN	Monsieur	FRITSCH Bernard	IGARUN Campus du Tertre - BP 81227	44312 Nantes cedex 3			
Université François Rabelais Géo-hydrosystèmes continentaux (GEHCO)	Monsieur	DESMET Marc	U.F.R. Sciences et Techniques Parc Grandmont	37200 TOURS			
VNF – subdivision exploitation	Monsieur	GONCALVES Johnny	<i>johnny.goncalves@vnf.fr</i>				

ODTU 44 / DTCE Ancenis
 Association Pêcheurs Professionnels
 commune d'Oudon
 communauté de communes du pays d'Ancenis

Bricard Henri
 Ferrard Yvan
 Piauq Alain
 Rocher Guillaume



Be
